



Fédération syndicale SUD
des activités postales et
des télécommunications

25/27 rue des Envergies 75020 Paris
Téléphone : 01 44 62 12 00 - Télécopie : 01 44 62 12 34
sudptt@sudptt.fr - http://www.sudptt.fr

Pour solde de tous comptes

Mars 2014

Le journal de bord SUD de la compta

Filière Comptable

Des destructions à la pelle !

Le 13 mars 2014, les fédérations syndicales SUD, CGT et CFDT lancent un appel de grève unitaire à La Poste : (voir l'appel commun au dos).

SUD appelle les agents des services comptables à se mettre en grève le plus massivement possible le 13 mars 2014 car il y a bien longtemps que nous n'avons pas eu une journée d'action unitaire à La Poste. Et pourtant, les motifs des comptables, de vouloir exprimer leur colère ne manquent pas :

Depuis 2004, les restructurations des services comptables s'enchaînent : FOCAL et RDM qui nous a « métérisé ». Puis à la compta :

- **Enseigne** : Mise en place de la spécialisation, création des corps de contrôle qui a sorti des services comptables l'activité de contrôle bureaux et mise en place des pôles d'attraction qui entraînera entre 2009 et 2015 la fermeture d'une quarantaine de services comptables !
- **Courrier** : Fermeture de services comptables locaux et réorganisation des CSP2C, fermeture des services spécialisés en comptabilité de personnel. En 4 ans, 230 emplois ont été supprimés ne laissant que 350 EUTC à la D2C ! Et le directeur nous l'a déjà annoncé au vu de la baisse du chiffre d'affaire du courrier : « ce n'est pas fini » !
- **Corporate** : Fermeture de la CAP de Nancy, fermeture de la DECF et transfert des activités restantes au Siège. Puis, sans donner aucune information aux organisations syndicales : fermeture du service comptable de Rennes sans aucun transfert d'emploi sur les services récupérant l'activité et la fermeture du service comptable de Morlaix est prévu dans les mêmes conditions ! Les organisations syndicales ont fait une demande d'audience urgente commune !

En 2005, à la DECF, lors des élections, nous étions 2.150. Aujourd'hui, il ne reste qu'un peu plus de 700 agents à la DCELP, 350 à la D2C et un peu plus de 80 au Siège, ce sont donc plus de 1.000 emplois qui ont disparu en moins de 10 ans !

Dans les restructurations postales, les comptables paient le prix fort avec des suppressions de poste en masse et l'obligation de se réadapter à un nouveau métier, « choisi » par défaut, sans la moindre reconnaissance et même pire, en subissant une double sanction puisque souvent, leur appréciation est baissée, comme la part variable qui en découle ! Sans compter le stress engendré, parfois accentué par des managers prêts à tout pour atteindre leurs objectifs !

Grâce à ces restructurations incessantes, La Poste réalise tous les ans des bénéfices : 627 millions en 2013, mais à quel prix ? Quand la rémunération des cadres dirigeants augmentent de 12 % en un an, passant de 5.1 millions à 5.8 millions d'euros (l'élus CA de SUD a demandé des explications au président de La Poste), ces mêmes dirigeants proposent, pour les salariés, une augmentation de salaire de 0.7 % quand les cotisations sociales ont augmenté de 3 % ! Les organisations syndicales ont claqué la porte des négociations ! Et ne parlons même pas des fonctionnaires, depuis plusieurs années, c'est 0 % et ceux qui sont à l'indice terminal voient leur traitement net diminuer tous les ans avec les hausses de cotisations sociales !

On en demande toujours plus aux comptables : ainsi, pour être exemplaires par rapport à la dette sociale, le nombre de report de jours en fin d'année est limité à 5 à la DCELP et à 3 à la D2C, alors que le BRH, applicable pourtant à tous, prévoit jusqu'à 13 jours (ce qui est encore le cas dans de nombreux services !).

Il est temps de rappeler aux cadres dirigeants de La Poste que ça suffit !

L'humain et ses conditions de travail doivent revenir au cœur de leurs préoccupations, alors :

le 13 mars 2014 : Toutes et tous en grève !

Comptabilité : Grève jeudi 13 mars 2014 !



Déclaration commune des organisations syndicales de La Poste Le 19 février 2014

Les organisations syndicales de La Poste se sont réunies le 29 janvier à l'issue de la présentation par La Poste de son plan stratégique 2020 et du Pacte Social.

- Au prétexte de connaître des défis économiques importants pour les années à venir, la Direction Générale a annoncé une accélération des restructurations et des suppressions d'emplois. Pour le personnel, en matière d'emploi, ce projet se situe dans la lignée des plans stratégiques précédents. Pour les organisations syndicales, L'Etat, en tant qu'actionnaire principal, ne doit plus se dérober à ses responsabilités, et compenser à leur juste valeur les missions de service public (500 millions d'€).

- Force est de constater que malgré les discours qui se veulent rassurants, la réalité dans les services est toute autre. Pour preuve les actions qui se mènent localement pour s'opposer aux fermetures de services et aux suppressions d'emplois qui accompagnent les restructurations en cours. Souvent ces luttes menées dans l'unité la plus large permettent à la fois de maintenir les activités sur place et ainsi garantir un service public de proximité pour la population.

- Il est par ailleurs inacceptable que ces luttes entraînent une attitude revancharde de La Poste pouvant se traduire par de la répression syndicale. La réponse aux revendications, le dialogue et la négociation doivent prévaloir.

- Les premières mesures que la direction générale met en œuvre sur le Pacte Social se traduisent d'ores et déjà dans les négociations salariales qui se sont tenues le 5 février et qui ont amené toutes les organisations syndicales à quitter la séance.

- Concernant la fusion colis et courrier annoncée, les réorganisations à l'Enseigne et dans les Services Financiers et le programme de restructurations du groupe, les organisations syndicales considèrent qu'il s'agit de chantiers qui ne pourront se faire sans l'avis et l'intervention du personnel et de leurs organisations syndicales.

La présentation en plusieurs étapes du plan stratégique, en mars et en juin, amène les organisations syndicales CFDT, CGT et SUD PTT de La Poste à proposer à l'ensemble des postières et postiers une nouvelle journée nationale d'action unitaire le 13 mars 2014 pour peser sur les négociations en cours et qu'enfin les attentes des personnels en terme de rémunérations, d'emploi, de conditions de travail et de service public soient prises en compte.

*Votre correspondante **Sud** tous services Compta (Enseigne, Courrier, Siège) :*

Annette Rivard (rivard@sudptt.fr)